

Présidence de M. Yves-André Cavin, président

Membres absents excusés : Marlène Berard ; Gérard Chappuis ; Thérèse de Meuron ; Marie Deveaud ; Nicole Grin ; Laurent Guidetti ; Alain Hubler ; Françoise Longchamp ; Gilles Meystre ; Jean Mpoy ; Pache Denis ; Johan Pain ; Charles-Denis Perrin ; Sandrine Schlienger ; Magali Zürcher.

Membres absents non excusés : Marie-Ange Brélaz-Buchs ; André Gebhardt.

Membre démissionnaire : --

Membres présents	83
Membres absents excusés	15
Membres absents non excusés	2
Effectif actuel	100

Ouverture

La séance est ouverte à 18 h 00 en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

Le Président

Demande à l'Assemblée de faire un instant de silence en l'honneur de M. Jean-Daniel Lacroix, Conseiller communal de 1979 à 1993, décédé le 7 juin 2010.

Informe l'Assemblée de l'absence pour la première séance de Madame Silvia Zamora, Directrice de Culture Logement et Patrimoine.

Informe l'Assemblée du retard de Monsieur Daniel Brélaz, Syndic.

Informe l'Assemblée du retrait de l'interpellation de Monsieur David Payot intitulée « Projet de 4^{ème} révision de la loi sur l'assurance-chômage (LACI) : conséquences prévisibles pour la commune de Lausanne. », déposée le 1^{er} juin, et de la demande de la prise en compte de son texte dans la réponse donnée à l'interpellation de Mme Nicole Graber intitulée « A propos de l'influence de la quatrième révision de la loi sur l'assurance chômage sur le budget communal 2011 », déposée le 11 mai.

Lettre

de la Municipalité (9 juin 2010) demandant l'urgence pour le point :

- R 114 – Rapport-préavis no 2010/17 « Arrêté d'imposition pour les années 2011 à 2014. Réponse de la Municipalité à l'initiative populaire « Pour la suppression de l'impôt sur les divertissements ». Réponse de la Municipalité à la motion de Mme Florence Germond et à l'interpellation de Mme Elisabeth Wermelinger.

**Communications
municipales**

-
- 28 mai 2010 : Modification partielle d'affectation du crédit d'investissement accordé dans le cadre du préavis 2009/38. Remplacement du parc des micro-ordinateurs.
 - 31 mai 2010 : Ouverture d'un compte d'attente pour la construction d'une centrale de production d'eau glacée par absorption pour le complexe du CHUV, la centrale informatique du SOI-SUNRISE et NEO située dans le bâtiment administratif de Pierre-de-Plan.
 - 4 juin 2010 : Question n° 84 de Monsieur Philippe Jacquat, pour le groupe LausannEnsemble, déposée le 11 mai 2010.
 - 7 juin 2010 : Réorganisation de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation (DEJE) – Création du service d'accueil de jour de l'enfance (SAJE).

**Postulat
Dépôt**

de M. Jacques-Etienne Rastorfer (SOC) : « Pour une publication plus dynamique du Bulletin du Conseil communal. »

**Motion
Dépôt**

de M. Pierre-Yves Oppikofer (AGT) : « Pour que les associations à but idéal puissent s'exprimer par voie d'affichage libre. »

**Interpellation
Dépôt**

Mme Esther Saugeon (UDC) : « Accueil de jour, une pression supplémentaire sur les finances de la ville à partir de 2011. »

**Interpellation
Dépôt**

M. Albert Graf (UDC) : « Violences et menaces contre la police aussi à Lausanne ? »

L'urgence est demandée pour cette interpellation, laquelle a été refusée par le Bureau légal du Conseil communal.

Question écrite
Dépôt

de M. Philippe Jacquat (LE) : « Organisation d'un match de football Corée du Nord – Paraguay : pourquoi pas à Lausanne ? »

Question écrite
Dépôt

de Mme Florence Germond (SOC) : « Impacts financiers de la vie nocturne pour la Ville. »

- I.** M. Jean-François Cachin (LE) ; M. Marc Vuilleumier, Directeur de Sécurité publique et Sports ; M. Jean-François Cachin (LE).
- II.** M. Giampiero Trezzini (Les Verts) ; M. Marc Vuilleumier, Directeur de Sécurité publique et Sports.
- III.** Mme Graziella Schaller (LE) ; M. Olivier Français, Directeur de Travaux.
- IV.** M. Jean-Michel Dolivo (AGT) ; M. Olivier Français, Directeur de Travaux.
- V.** Mme Rebecca Ruiz (SOC) ; M. Daniel Brélaz, Syndic.

Postulat

de Mme Elisabeth Müller (Les Verts) pour une nouvelle réglementation du stationnement sur le domaine public.

Discussion préalable

L'auteure demande le renvoi en commission.

Sa demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.

Postulat

de M. Stéphane Michel (SOC) pour la promotion des itinéraires piétonniers à Lausanne.

Discussion préalable

L'auteur demande le renvoi en commission.

Sa demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission

Postulat de M. David Payot (AGT) « Rapport de la Cour des comptes sur la CPCL : pour un débat complet. »

Discussion préalable M. Philippe Jacquat (LE).

L'auteur demande le renvoi en commission.

Sa demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.

Motion de M. Claude-Alain Voiblet (UDC) et consorts : « La présence régulière d'armes dans les rues de la ville ne doit pas devenir une fatalité. »

Discussion préalable M. Claude-Alain Voiblet (UDC) qui demande le renvoi en commission ; M. Mathieu Blanc (LE) qui demande le renvoi à la Municipalité ; M. Marc Vuilleumier, Directeur de Sécurité publique et Sports, qui demande le renvoi en commission.

La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, la motion est renvoyée à une commission.

Motion de Mme Evelyne Knecht (AGT) « Rétablir la ligne 2 jusqu'à la Bourdonnette. »

Discussion préalable Mme Evelyne Knecht (AGT) qui demande le renvoi à la Municipalité ; M. Maurice Calame (LE) qui demande le renvoi en commission ; Mme Evelyne Knecht (AGT).

La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, la motion est renvoyée à une commission.

Interpellation de M. Jean Tschopp (SOC) : « Quelle politique d'intégration des personnes handicapées au sein du personnel de l'administration communale lausannoise ? »

Discussion M. Jean Tschopp (SOC) ; M. Pierre-Yves Oppikofer (AGT) ; M. Daniel Brélaz, Syndic ; M. Jean Tschopp (SOC).

Le Conseil prend acte de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation.

Interpellation	de M. Claude-Alain Voiblet (UDC) : « Combien d'enfants de familles de clandestins sont-ils présents sur les bancs de l'école obligatoire de notre ville ? »
<i>Discussion</i>	M. Claude-Alain Voiblet (UDC) ; Mme Rebecca Ruiz (SOC) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; Jean-Michel Dolivo (AGT) ; M. Claude-Alain Voiblet (UDC) ; M. Oscar Tosato, Directeur d'Enfance, Jeunesse et Education (DEJE); M. Claude-Alain Voiblet (UDC) ; M. Philippe Mivelaz (SOC) ; M. Oscar Tosato, Directeur de DEJE; M. Claude-Alain Voiblet (UDC). Le Conseil prend acte de la réponse municipale.
Interpellation	de Fabrice Ghelfi (SOC) : « Interdiction de fumer dans les lieux publics et au sein de l'administration communale – quelles modifications apporter au dispositif du 1 ^{er} août 2007 ? »
<i>Discussion</i>	M. Fabrice Ghelfi (SOC). Le Conseil prend acte de la réponse municipale.
Interpellation	de M. Vincent Rossi (Les Verts) : « Deux-roues motorisés : quelle politique de stationnement la Municipalité suit-elle ? Exemple de la place Pépinet. »
<i>Discussion</i>	M. Vincent Rossi (Les Verts) <u>qui dépose deux résolutions</u> ; M. Ulrich Doepper (Les Verts) ; M. Jacques Pernet (LE) ; M. François Huguenet (Les Verts) ; M. Olivier Français, Directeur de Travaux (TRX) ; M. Giampiero Trezzini (Les Verts) ; Mme Isabelle Mayor (Les Verts) ; M. Marc Vuilleumier, Directeur de Sécurité publique et Sports (SPS) ; M. Olivier Français, Directeur de TRX ; Mme Isabelle Mayor (Les Verts).
<i>Résolution n°1 de M. Vincent Rossi</i> <i>Dépôt</i>	Le conseil communal de Lausanne ne se contente pas de la formulation (p. 4 de la réponse) « <i>à terme une partie de la place Centrale pourrait être dévolue au stationnement des deux-roues motorisés en utilisant la surface libérée par la suppression partielle des places de parc pour voitures</i> », mais souhaite que la Municipalité s'engage fermement pour la réalisation de cette solution.
<i>Résolution n°2 de M. Vincent Rossi</i> <i>Dépôt</i>	Le conseil communal de Lausanne souhaite que la Municipalité remplace les places de parc deux-roues supprimées à la Place Pépinet par un espace convivial (à déterminer) si possible végétalisé et ne se contente pas de les remplacer uniquement par « <i>un revêtement bitumeux, traversé par les incrustations de pavés en granit</i> » (p. 2 de la réponse).
<i>Vote sur résolution n°1 de M. Vincent Rossi</i>	Le Conseil, par 36 oui, 27 non et 15 abstentions, adopte la résolution n° 1 de Monsieur Rossi.

Vote sur résolution n°2 de M. Vincent Rossi Le Conseil, par 32 oui, 31 non et 13 abstentions, **adopte** la résolution n° 2 de Monsieur Rossi

Interpellation de M. Roland Philippoz (SOC) : « Petit trafic : et si on s'intéressait aux consommateurs festifs. »

Discussion M. Roland Philippoz (SOC) ; M. Philippe Jacquat (LE) ; M. Marc Vuilleumier, Directeur de Sécurité publique et Sports.

Le Conseil prend acte de la réponse municipale.

Interpellation de Claude-Alain Voiblet (UDC) : « La politique de gestion du personnel communal a des incidences directes sur le marché du travail régional et sur les recettes fiscales de la Ville de Lausanne.»

Discussion M. Guy-Pascal Gaudard (LE) ; M. Claude-Alain Voiblet (UDC) qui dépose une résolution ; M. Pierre Santschi (Les Verts) ; M. Alain Hubler (AGT) ; M. Daniel Brélaz, Syndic ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Philippe Jacquat (LE) ; Mme Graziella Schaller (LE) ; M. Roland Rapaz (SOC) ; M. Claude-Alain Voiblet (UDC) qui modifie sa résolution ; M. Daniel Brélaz, Syndic ; Mme Janine Resplendino (AGT) ; M. Fabrice Ghelfi (SOC) ; M. Yves Ferrari (Les Verts) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Jean-Michel Dolivo (AGT) ; M. Roland Ostermann (Les Verts); M. Claude-Alain Voiblet (UDC).

Résolution de M. Claude-Alain Voiblet Dépôt Le Conseil communal souhaite sur la base d'une analyse approfondie que la Municipalité établisse un rapport proposant des mesures privilégiant Lausanne comme lieu d'habitation pour les collaborateurs de la Ville.

~~Le Conseil communal demande à la Municipalité de prendre toutes les mesures utiles contre l'engagement ou l'occupation contractuelle, de personnes, qui ne sont pas au bénéfice d'un permis de séjour en règle.~~

Vote sur résolution de M. Claude-Alain Voiblet Le Conseil, par 37 oui, 22 non et 20 abstentions, **adopte** la résolution de Monsieur Claude-Alain Voiblet.

Clôture La séance est levée à 20h30.

Le président :

Le secrétaire ad interim :

.....

.....